

Programme de Formation

ADE - Développer la QVCT pour réduire les RPS à l'heure du digital ?

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Tarif :

Intra entreprise : 1 600,00 € HT

Inter entreprise : nous consulter

Contenu pédagogique

Public visé

- DRH
- RRH
- Directeurs
- Managers, Adjoint-manager

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et repérer les RPS
- Comprendre et analyser les origines et les mécanismes du Stress
- Acquérir des outils pratiques pour gérer des situations chargées émotionnellement

Compétences

Savoir déceler et comprendre les mécanismes du stress

Savoir lâcher prise

Gérer le stress

Description

1.Télétravail et enjeux de santé au travail

- Appréhender les règles législatives du télétravail et l'accord interprofessionnel de novembre 2020.
- Choisir la modalité d'encadrement de la pratique du télétravail : accord d'entreprise ou charte.
- Cerner les enjeux de santé et les conditions d'exercice de l'emploi en télétravail.

2.Le télétravail face aux risques professionnels

- Évaluer les risques professionnels liés au télétravail.
- Identifier les problématiques managériales de l'encadrement intermédiaire.
- Définir les besoins en outils et ressources pour le travail en distanciel.

3.Les risques psychosociaux (RPS) du télétravailleur

- Gérer son autonomie et son organisation personnelle dans une situation de télétravail

4.La gestion des risques professionnels

- En cas d'accidents à domicile en télétravail
- Coter les risques professionnels et mettre à jour le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).



Programme de Formation

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

- Paperboard (numérique)
- Ordinateur Vidéos
- Travaux pratiques : Échanges sur les problématiques concrètes de gestion des équipes en télétravail.

Moyens et supports pédagogiques

Remise d'un kit pédagogique physique et dématérialisé

Power Point de présentation

Bibliographie et Sitographie

Modalités d'évaluation et de suivi

Exploration des acquis

Validations des acquis

Plan d'actions individuel

Sanction de la formation : Attestation de formation remise aux stagiaires en dématérialisée

Informations sur l'admission

Avant le démarrage de la formation, chaque stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur sa vision du rôle de manager, afin de déterminer ses attentes et de préciser ses objectifs d'apprentissage

Informations sur l'accessibilité

Nos locaux sont accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite. Un référent pédagogique (Céline Herbaut) est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation